

**Séance du 23 octobre 2008**

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC**

**Objet : Comité Hygiène et Sécurité – CHS : désignation des membres**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 23 octobre 2008 en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Considérant qu'il résulte des dispositions du décret du 24 avril 1995 que toute organisation représentée au Conseil d'Administration a vocation à désigner des membres au Comité Hygiène et Sécurité ;

Le quorum étant atteint,

*Les membres du conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur le nombre de sièges du CHS attribués aux représentants de l'administration, et aux représentants des personnels et des usagers de l'UVHC.*

*Les sièges sont attribués en fonction des résultats obtenus lors de l'élection au Conseil d'Administration des 1<sup>er</sup> et 2 avril 2008.*

*La proposition est la suivante :*

<i>Représentants de l'Administration</i>	<i>6 sièges</i>
<i>Représentants des personnels Enseignants</i>	<i>5 sièges</i>
<i>Représentants des personnels BIATOSS</i>	<i>3 sièges</i>
<i>Représentants des Usagers</i>	<i>2 sièges</i>
<i>soit</i>	<i>16 sièges</i>

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des voix la composition du CHS de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.**

Fait à Valenciennes, le 28 octobre 2008  
La Présidente,

Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : le 31/10/08